



Réglementation foncière

Par **nanard25**, le **24/11/2013** à **14:32**

[fluo]bonjour[/fluo]

Mon frère agriculteur exploite la ferme de notre père (93 ans) depuis + de 30 ans sans avoir jamais versé de location (35 ha de terrain)

De ce fait, en est-il déjà directement le propriétaire ? (la succession et les partages ne sont toujours pas réalisés)

Qu'elle serait dans les 2 cas la marche à suivre pour rétablir ou assurer l'équité ?

Merci d'avance.